

## DEPARTEMENT DE L'ESSONNE

### VILLE DE : AUVERS SAINT GEORGES

#### GENIE CIVIL POUR L' ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (ORANGE + ECLAIRAGE PUBLIC) AVEC GENIE CIVIL SICAE

Tranche 1 Rue du Guette Lièvre

Tranche 2 : Route de Chanteloup

Tranche 3 : Chemin des Roches

Tranche Optionnelle 1 : Chemin des Communs / Rue des Ecoles

Tranche optionnelle 2 : Rue du Moulin

### DOSSIER DE CONSULTATION DES ENTREPRISES

#### ACTE D'ENGAGEMENT LOT N°1

**MARS 2019**

Mairie de : AUVERS SAINT GEORGES  
Place du Général Leclerc  
91430 Auvers Saint Georges  
Tél : 01 60 80 34 01  
Fax : 01 60 80 58 85  
Courriel : [mairie.auvers-saint-georges@orange.fr](mailto:mairie.auvers-saint-georges@orange.fr)

BUREAU D'ETUDES – BEHC  
Bâtiment 3  
20 rue Lavoisier  
95300 PONTOISE  
Tél : 06 29 95 50 93  
Courriel : [info@behc.fr](mailto:info@behc.fr)

**B.E.H.C.** Bâtiment 3 – 20 rue Lavoisier 95300 PONTOISE

Portables : **06 29 95 50 93** Mail : [info@behc.fr](mailto:info@behc.fr)

SARL au Capital de 5 000 € - RCS PONTOISE : 479 370 595 – Code APE : 7112B – TVA Int. : FR 79 479 370 595

## **POUVOIR ADJUDICATEUR**

Mairie de : AUVERS SAINT GEORGES  
Place du Général Leclerc  
91430 Auvers Saint Georges  
Tél : 01 60 80 34 01  
Fax : 01 60 80 58 85  
Courriel : [mairie.auvers-saint-georges@orange.fr](mailto:mairie.auvers-saint-georges@orange.fr)

BUREAU D'ETUDES – BEHC  
Bâtiment 3  
20 rue Lavoisier  
95300 PONTOISE  
Tél : 06 29 95 50 93  
Courriel : [info@behc.fr](mailto:info@behc.fr)

Procédure adaptée conformément aux articles 42 2° de l'ordonnance N° 2015-899 du 23 juillet 2015 et 27 - 77 du Décret N° 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics

### **ACTE D'ENGAGEMENT (AE)**

MARCHE PUBLIC DE TRAVAUX

## **GENIE CIVIL POUR L' ENFOUISSEMENT DES RESEAUX (ORANGE + ECLAIRAGE PUBLIC) AVEC GENIE CIVIL SICAE**

**Tranche ferme 1 Rue du Guette Lièvre**

**Tranche ferme 2 : Route de Chanteloup**

**Tranche ferme 3 : Chemin des Roches**

**Tranche Optionnelle 1 : Chemin des Communs / Rue des Ecoles**

**Tranche optionnelle 2 : Rue du Moulin**

**DATE PREVISIONNELLE DE DEBUT DES TRAVAUX: Septembre 2019**

**B.E.H.C.** Bâtiment 3 – 20 rue Lavoisier 95300 PONTOISE

Portables : **06 29 95 50 93** Mail : [info@behc.fr](mailto:info@behc.fr)

SARL au Capital de 5 000 € - RCS PONTOISE : 479 370 595 – Code APE : 7112B – TVA Int. : FR 79 479 370 595

Représentant du Pouvoir Adjudicateur **Monsieur le MAIRE**

Ordonnateur **Monsieur le MAIRE**

Date de signature du marché :

Numéro du marché :

Date de notification à l'attributaire :

Montants en Euros Hors Taxes **de la Tranche Ferme 1** :

Montants en Euros Hors Taxes **de la Tranche Ferme 2** :

Montants en Euros Hors Taxes **de la Tranche Ferme 3** :

Montants en Euros Hors Taxes **de la Tranche Optionnelle 1** :

Montants en Euros Hors Taxes **de la Tranche Optionnelle 2** :

Imputation budgétaire :

Comptable public assignataire des paiements :



Je m'engage ou j'engage le groupement dont je suis mandataire, sur la base de mon offre ou de l'offre du groupement, exprimée en euros.

L'offre ainsi présentée ne lie toutefois le candidat que si son acceptation lui est notifiée dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de remise des offres fixée par le règlement de la consultation.

### **Durée du marché**

Délai d'exécution tranche et tranche optionnelle : **74 semaines y compris période de préparation de 10 semaines.**

### **ANNEES : 2019 / 2020**

Le marché prend effet à compter de la réception par accusé réception postale de la notification du marché par le titulaire du marché. Il n'est pas reconductible.

La durée d'exécution des travaux pour l'ensemble est fixée à **74 SEMAINES** et comprenant une période de **préparation de 10 semaines**. Le délai d'exécution des travaux a pour point de départ la date de notification de l'ordre de service émis par le Maître d'œuvre prescrivant le démarrage des travaux.

### **Article 2 : - Offre de prix**

Les prix sont fermes et actualisables. Les modalités de variation des prix sont fixées au cahier des clauses administratives particulières.

Montant de l'offre exprimée en euros.

### **TRANCHE FERME 1**

Le montant de l'offre du correspondant au total du devis quantitatif estimatif s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 1

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 2

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

## **TRANCHE FERME 2**

Le montant de l'offre du correspondant au total du devis quantitatif estimatif s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 1

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 2

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

## **TRANCHE FERME 3**

Le montant de l'offre du correspondant au total du devis quantitatif estimatif s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 1

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

### **Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 2

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H

(Dénomination)

## **TRANCHE OPTIONNELLE 1**

Le montant de l'offre du correspondant au total du devis quantitatif estimatif s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

**Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 1

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H  
(Dénomination)

**Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 2

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H  
(Dénomination)

**TRANCHE OPTIONNELLE 2**

Le montant de l'offre du correspondant au total du devis quantitatif estimatif s'élève à :

Total en € HT

TVA en % et en euro

Total en € TTC

Montant total TTC arrêté en lettres

**Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 1

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H  
(Dénomination)

**Groupement momentané d'entreprises: Répartition des paiements**

Cotraitant 2

Prestations exécutées par le cotraitant Part du cotraitant en € H  
(Dénomination)

**Article 3 – Durée du marché –**

Délai d'exécution

Le marché prend effet à compter de la réception par accusé réception postale de la notification du marché par le titulaire du marché. Il n'est pas reconductible.

**La durée d'exécution des travaux est fixée à**

Tranche ferme 1 : **15 SEMAINES** comprenant une période de préparation de **DEUX SEMAINES**.

Tranche ferme 2 : **18 SEMAINES** comprenant une période de préparation de **DEUX SEMAINES**.

Tranche ferme 3 : **15 SEMAINES** comprenant une période de préparation de **DEUX SEMAINES**.

Tranche Optionnelle 1 : **12 SEMAINES** comprenant une période de préparation de **DEUX SEMAINES**.

Tranche Optionnelle 2 : **14 SEMAINES** comprenant une période de préparation de **DEUX SEMAINES**.

**B.E.H.C.** Bâtiment 3 – 20 rue Lavoisier 95300 PONTOISE

Portables : **06 29 95 50 93** Mail : [info@behc.fr](mailto:info@behc.fr)

SARL au Capital de 5 000 € - RCS PONTOISE : 479 370 595 – Code APE : 7112B – TVA Int. : FR 79 479 370 595

**Le titulaire du marché s'engage à mettre en œuvre tous les moyens nécessaires à la tenue de ces délais.**

**DELAI A NE PAS DEPASSER : 74 SEMAINES**

**PROPOSITION DELAI ENTREPRISE(S) EN SEMAINES: A COMPLETER**

### **Article 3-2 – Démarrage des prestations**

Le délai d'exécution des travaux a pour point de départ la date de notification de l'ordre de service émis par le Maître d'Œuvre prescrivant le démarrage des travaux.

### **Article 4 - Pièces particulières et générales contractuelles (par ordre de priorité décroissante)**

- L'acte d'engagement (AE)
- Les deux Bordereaux des Prix Unitaires (BPU)
- Le cahier des clauses administratives particulières (CCAP)
- Les deux cahiers des clauses techniques particulières (CCTP)
- Le calendrier prévisionnel d'exécution des travaux approuvé par la maîtrise d'ouvrage

**Article 4-1) – Notification du Marché. Notification du Marché établi par le pouvoir Adjudicateur . Pièces Marché envoyées en Recommandé avec AR.**

### **Article 5 - Prestations sous-traitées et/ou envisagées**

Pièces demandées en cas de sous-traitance : voir article 134 du Décret 2016-360 :

Dans le cas où la demande de sous-traitance intervient au moment du dépôt de l'offre ou de la proposition, le candidat fournit à l'acheteur une déclaration mentionnant :

- a) La nature des prestations sous-traitées ;
- b) Le nom, la raison ou la dénomination sociale et l'adresse du sous-traitant proposé ;
- c) Le montant maximum des sommes à verser au sous-traitant ;
- d) Les conditions de paiement prévues par le projet de contrat de sous-traitance et, le cas échéant, les modalités de variation des prix ;
- e) Le cas échéant, les capacités du sous-traitant sur lesquelles le candidat s'appuie.

Il lui remet également une déclaration du sous-traitant indiquant qu'il ne tombe pas sous le coup d'une interdiction de soumissionner.

Lorsque le montant de la sous-traitance apparaît anormalement bas, l'acheteur met en œuvre les dispositions de l'article 60.

La notification du marché public emporte acceptation du sous-traitant et agrément des conditions de paiement ;

2° Dans le cas où la demande est présentée après le dépôt de l'offre, le titulaire remet contre récépissé à l'acheteur ou lui adresse par lettre recommandée, avec demande d'avis de réception, une déclaration contenant les renseignements mentionnés au 1°.

Le titulaire établit en outre qu'aucune cession ni aucun nantissement de créances résultant du marché public ne font obstacle au paiement direct du sous-traitant, dans les conditions prévues à l'article 137, en produisant, lorsque les dispositions des articles 110 à 121 s'appliquent au marché public, soit l'exemplaire unique ou le certificat de cessibilité du marché public qui lui a été délivré, soit une attestation ou une mainlevée du bénéficiaire de la cession ou du nantissement des créances.

L'acceptation du sous-traitant et l'agrément des conditions de paiement sont constatés par un acte spécial signé des **deux** parties.

Figurent dans l'acte spécial les renseignements ci-dessus mentionnés au 1° ;





**Article 5.4 – Modification ultérieure éventuelle de sous-traitance en cours d'exécution du marché :**

**MODIFICATION No 1 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

A - - - - -, le (2) ----- 20-

Signature du Pouvoir adjudicateur

**MODIFICATION N° 2 (1)**

La part des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est ramenée à :

La part des prestations que le titulaire déclare confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct est la suivante, telle qu'elle figure en annexe sur l'acte spécial de sous-traitance :

Signature du Pouvoir adjudicateur

**Article 6 : Créance présentée en nantissement ou cession**

Le montant maximal de la créance que je pourrai (nous pourrons) présenter en nantissement est de :

(en chiffres) - - - - -

(en lettres) ( - - - - - (TVA incluse)

**Article 7: Assurances**

Cocontractant unique ou mandataire

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

2" co-traitant

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

3" co-traitant

Cie d'assurance Numéro de police Date d'échéance

L'attestation d'assurance est jointe au présent contrat.

### Article 8 : Paiement

Le Pouvoir adjudicateur se libérera des sommes dues au titre du présent marché en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes ci-après selon les annexes jointes au présent acte d'engagement :

Ouvert au nom de : --- - ---- -

Pour les prestations suivantes : -- - Etablissement bancaire : -----  
-----

Numéro de compte : -----

Code banque : -----

Code guichet: ----- (Joindre RIB)

Ouvert au nom de :

Pour les prestations suivantes :

Etablissement bancaire : ---

Numéro de compte : -

Clé : --

Code banque : --- --- --

Code guichet: (Joindre RIB)

Ouvert au nom de : -----

Pour les prestations suivantes : -

Etablissement bancaire : --- --- --- --- ---

Numéro de compte : - - - - -

Clé : ---

Code banque : --- --- --- --- ---

Code guichet: - - - - - (Joindre RIB)

L] Accepte l'avance prévue au cahier des clauses administratives particulières [-] Refuse l'avance prévue au cahier des clauses administratives particulières

Le pouvoir adjudicateur se libérera également des sommes dues aux sous-traitants payés directement en faisant porter leurs montants au crédit des comptes désignés à l'acte spécial de sous-traitance (modèle DC4).

Cette disposition vaut également pour les sous-traitants de 2<sup>e</sup> rang dont la délégation de paiement a été approuvée par le pouvoir adjudicateur.

J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché ou de mise en régie à mes (nos) torts exclusifs que la ou (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions suivant articles 45 et 48 de l'ordonnance N° 2015 – 899 du 23 juillet 2015 relative aux marchés publics.

A ..... Signature du candidat

Porter la mention manuscrite Le ..... «

Lu et approuvé »

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR Est acceptée la présente offre pour valoir acte d'engagement

A ..... Signature du Pouvoir adjudicateur

Le.....

Annexes :